

La planification prospective des rencontres ministérielles Climat et Développement

Transformer la mise en œuvre de l'action
climatique et environnementale

1

Réformer l'architecture
financière mondiale

2

Des plateformes de
financement rapide

3

Ampleur et composition du
financement climatique :
les innovations

Contexte et objectifs

Cette planification prospective découle des appels lancés durant la [deuxième réunion Ministérielle sur le Climat et le Développement](#) (ou C&DM, tenue en marge de la 77^e Assemblée générale des Nations Unies le 20 septembre 2022) en faveur d'une évolution radicale dans la manière dont les objectifs climatiques et de développement sont financés, et pour une mise en cohérence aux niveaux mondial, national et local. Elle a été élaborée par un groupe d'experts indépendants qui ont facilité le processus C&DM.¹

Les gouvernements rwandais et britanniques ont réuni cette seconde C&DM pour évaluer les progrès réalisés depuis la première "ministérielle" de mars 2021 et les mesures à prendre en matière d'accès au financement, de réponses aux impacts climatiques, de montants et de composition du financement, d'espace budgétaire et de viabilité de la dette. Les ministres et les représentants des institutions financières reconnaissent la nécessité d'intégrer la planification et le financement en suivant les priorités des pays, en mobilisant des sources plus nombreuses et plus importantes et en améliorant la viabilité de l'endettement. Trois transformations sont requises :

Étape 1: réformer l'architecture financière mondiale pour mieux gérer les risques

Étape 2: des plateformes nationales pour des financements rapides et de qualité

Étape 3: innover pour améliorer l'ampleur et la composition du financement.

Ce document passe en revue les opportunités et les résultats vers lesquels tendre collectivement pour réussir ces changements transformationnels. Les pages 4 et 5 décrivent les points de passage où des décisions pourraient être prises durant les deux prochaines années. Les pages 6 à 11 décrivent les résultats qui pourraient être obtenus et les principales mesures permettant de les atteindre.

Ce plan prospectif reflète les orientations des deux premières C&DM, qui soulignent la complémentarité de l'action climatique et du financement du développement. La réunion ministérielle s'est focalisée sur des propositions de mesures permettant de garantir l'accès, l'abordabilité et la disponibilité des financements, pour que les pays puissent accroître leurs investissements et atteindre leurs objectifs, tant en matière de développement que de climat. L'action dans le domaine du financement de la lutte contre le changement climatique a été examinée en détail. Les ministres ont reconnu qu'une plus grande attention devait également être accordée aux questions systémiques à l'intersection entre les politiques liées au climat et celles liées au développement, notamment dans le contexte de la polycrise actuelle.² Une mise en cohérence des ressources destinées au climat et au développement renforcerait l'impact des ressources disponibles et donnerait de meilleurs résultats dans tous les domaines.

¹ Le groupe d'experts indépendants inclut des représentants de l'[International Institute for Environment and Development](#), d'[E3G](#), de l'[International Centre for Climate Change and Development](#), du [Red Crescent Climate Centre](#), de [South South North](#), d'[AOSIS](#), d'[Enda Energie](#), des [Aînés des PMA](#), d'[IED Afrique](#), du [WRI](#), d'[ACT2025](#), du [Centre de Suivi Écologique](#), du [Centro para la Autonomía y Desarrollo de los Pueblos Indígena](#), du [Caribbean Natural Resources Institute](#), du [Prakrati Resources Centre](#) et de [Fundecooperacion](#). Groupe soutenu par le [Climate Emergency Collaboration Group](#) et la [Fondation Bill et Mélinna Gates](#).

² Crise multiple : pandémie, sécurité alimentaire et énergétique, climat, inflation, pauvreté.

Parallèlement aux dialogues C&DM, d'autres actions de leadership ont vu le jour : l'[initiative Bridgetown](#), proposée par [Mia Mottley](#), la Première ministre de la Barbade ; le communiqué du [groupe des ministres des Finances des "Vingt Vulnérables"](#) ; le [communiqué du Caire](#). Tous appellent à innover dans le domaine de l'architecture financière mondiale. La poursuite du processus C&DM donne l'occasion de faire le point sur les actions proposées à ce jour, d'intégrer les actions de leadership tels que l'Initiative de Bridgetown et le programme financier du G20 sous la présidence de l'Inde, ou encore de faciliter la discussion politique sur les questions en suspens autour de la polycrise : comment s'assurer que les ODD et les questions climatiques restent en cohérence ? Comment faire pour que le financement et la planification du développement contribuent à l'action climatique ? Pour que le financement climatique porte aussi ses fruits en matière de développement ?

Quels sont les changements systémiques requis dans ces deux domaines pour atteindre les étapes proposées ici ? Comment les faire fonctionner ensemble ?

Abréviations

APD	Aide publique au développement
BM	Banque mondiale
BMD	Banques multilatérales de développement
C&DM	Réunion ministérielle sur le climat et le développement
COP	Conférence des Parties
DTS	Droits de tirage spéciaux
Examen AFP	Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des Banques multilatérales de développement
FA	Fonds d'adaptation
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
GCF	Fonds vert pour le climat
IDA	Association internationale de développement
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
RSTF	Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité

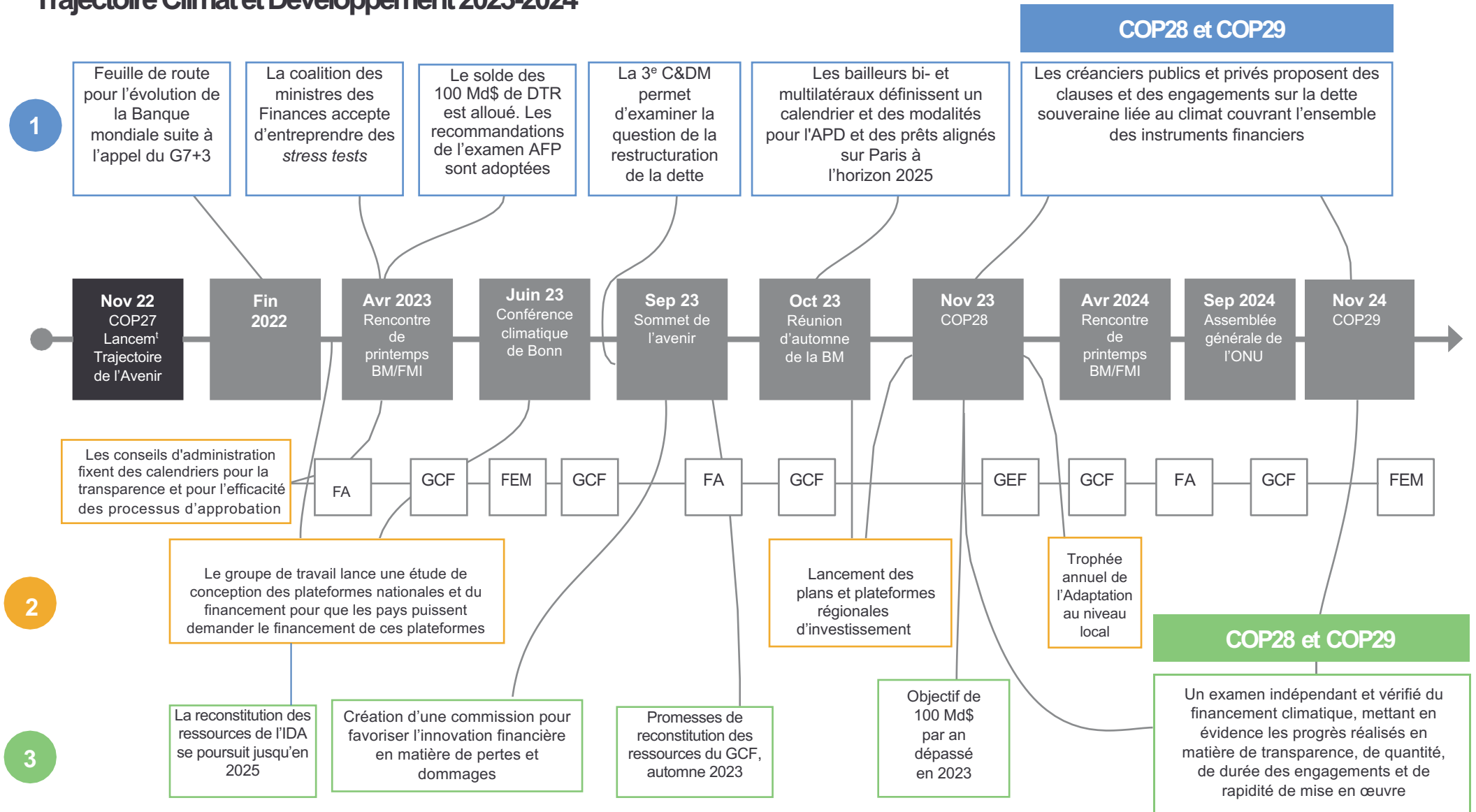
Clause de non-responsabilité :

Ce rapport a été produit par le groupe d'experts climatiques indépendants qui a soutenu le processus C&DM. Il présente l'opinion d'ensemble du groupe, pas un accord systématique sur chaque observation ou détail. Le plan prospectif est conçu comme une base de discussion pour la COP27 et les futurs processus C&DM.

Intitulé pour référence bibliographique : *La planification prospective des rencontres ministérielles Climat et Développement. (2022). Transformer la mise en œuvre de l'action climatique et environnementale.*

Les auteurs remercient le Rwanda et le Royaume-Uni, pays hôtes du C&DM, pour leur leadership.

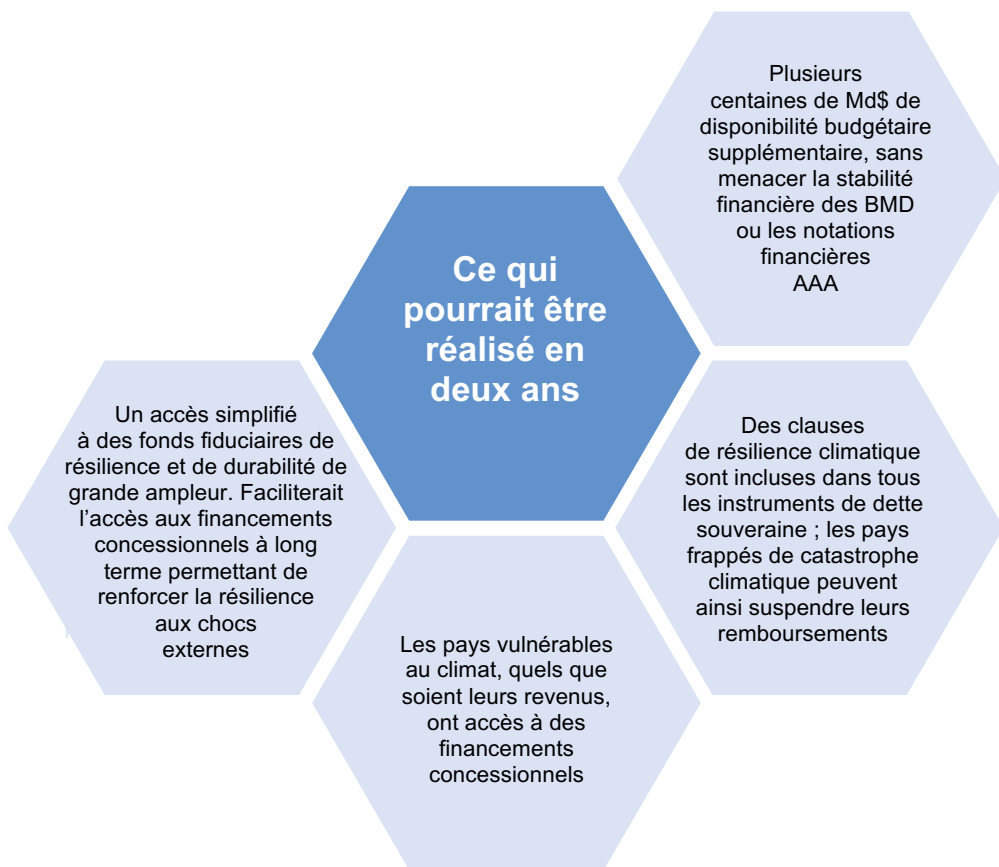
Trajectoire Climat et Développement 2023-2024



- Étapes: 1) Réformer l'architecture financière mondiale
 2) Des plateformes de financement plus rapide
 3) Ampleur et composition du financement climatique : les innovations

Réformer l'architecture financière mondiale pour répondre à l'urgence climatique

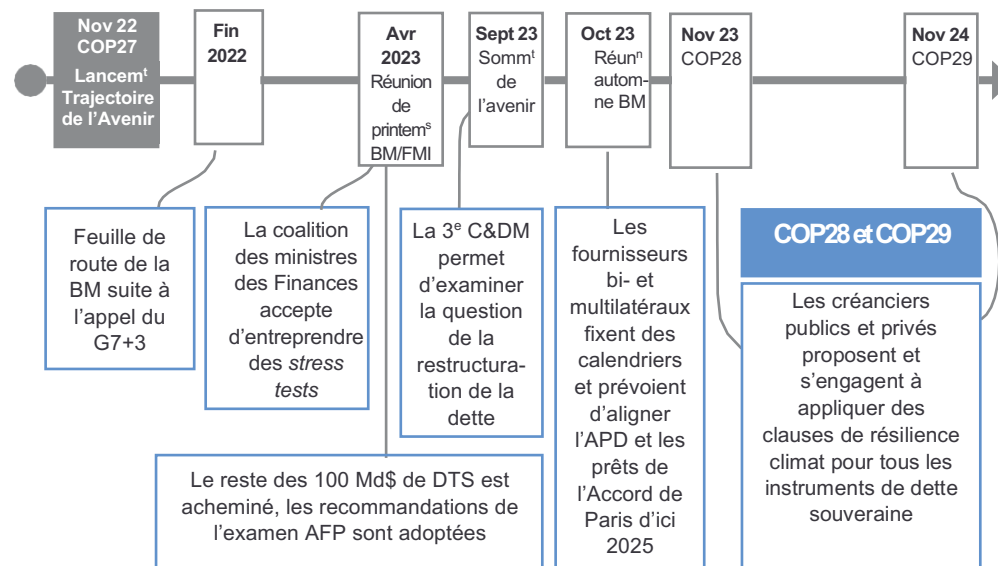
Pourquoi ? Avec l'enchaînement des crises (pandémie, inflation, catastrophes climatiques à répétition), nombre de pays sont confrontés à une dette insoutenable et n'ont aucune marge de manœuvre budgétaire pour l'action environnementale, climatique ou contre la pauvreté. Outre la restructuration de la dette existante et la possibilité pour les pays d'honorer leurs engagements financiers de manière plus durable, une action plus ambitieuse est nécessaire sur le long terme. L'architecture financière mondiale, issue du XX^e siècle, doit être réformée. Des innovations fondamentales – à commencer par la mise en application des recommandations pratiques issues de l'Examen AFP commandité par le G20 – peuvent garantir que des flux financiers bien plus conséquents, provenant de sources publiques et privées, sont orientés vers des domaines critiques tels qu'une transition équitable dans les domaines de l'énergie, de la restauration des terres et de la foresterie, ainsi que les investissements dans l'adaptation et la résilience.



Les mesures recommandées pour un changement transformationnel

- Les BMD appliquent les recommandations issues de l'examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres (examen AFP)
- Les bailleurs bi- et multilatéraux conviennent de mettre en place des guichets spéciaux, des fonds autonomes ou des échanges dettes-climat pour fournir un financement climatique concessionnel aux pays vulnérables au climat ayant déjà dépassé les critères du financement concessionnel (par exemple, les dix petits États insulaires)
- Tous les créanciers, privés et publics, normalisent l'inclusion de clauses de dette souveraine liées au climat (pour tous les emprunteurs) afin de permettre aux pays de suspendre les remboursements en cas de catastrophe climatique
- Répartir environ 80 Md\$ de DTS restants promis par l'intermédiaire du RSFT et des BMD, et ce pour que l'accès au RSFT ne dépende pas d'un programme du FMI
- Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux fixent la date à laquelle toute leur APD et leurs prêts seront alignés sur les accords de Paris
- Le G20 élargit l'admissibilité au Cadre commun pour le traitement de la dette à tous les pays lourdement endettés et il suspend le service de la dette pendant la période de traitement de la dette
- Un troisième C&DM fait entendre les appels des pays très endettés, qui souhaitent une restructuration de la dette liée à leurs engagements climatiques et environnementaux, et ce afin de se reconstituer une marge budgétaire pour l'action climatique.

Chronologie des décisions et moments clés



ÉTAPE
2

Vers des plateformes nationales pour un financement climatique rapide et de qualité

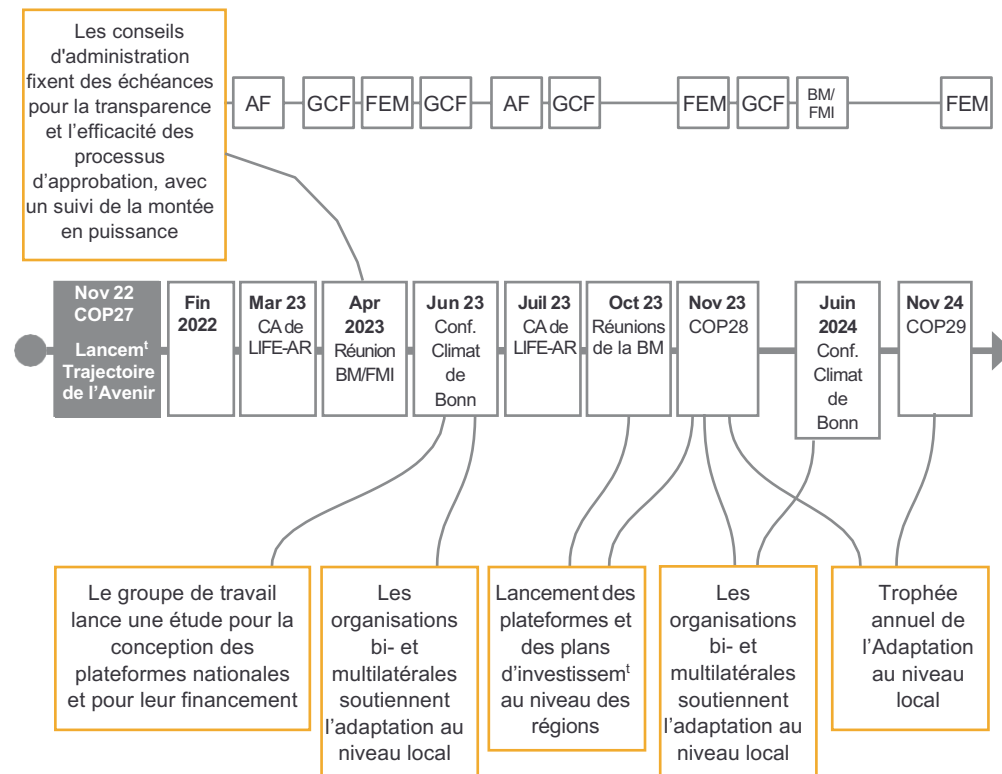
Pourquoi ? Des plateformes nationales, conçues et détenues par les pays, offriraient aux services d'État une vision à 360° et amélioreraient la coordination des ressources entre les objectifs climatiques, environnementaux et de développement. Les expériences du Rwanda, de l'Éthiopie, du Costa Rica et d'Antigua-et-Barbuda illustrent les bonnes pratiques et les enseignements qui peuvent servir de base aux autres pays pour explorer des approches basées sur de telles plateformes, en tenant compte de chaque contexte national. On pourrait ainsi réduire les coûts de transaction élevés liés au financement de projets isolés ; grâce à la planification des investissements, il deviendrait possible d'attirer de multiples sources de financement. En investissant dans des plateformes nationales, les bailleurs de fonds peuvent améliorer l'accès, s'orienter vers un financement anticipé, et veiller à ce que les finances répondent de manière cohérente aux priorités nationales et locales, y compris dans les secteurs du développement et de l'aide humanitaire.



Mesures recommandées pour parvenir à un changement transformationnel

- Le groupe de travail sur l'accès aux financements subventionne une étude collective sur les méthodes de conception des plateformes nationales, en incluant un retour d'information transparent permettant d'identifier les meilleurs systèmes
- Le groupe de travail collabore avec d'autres donateurs bi- et multilatéraux pour fournir les fonds nécessaires à la conception et la mise en place des plateformes
- Le groupe de travail sur l'accès au financement facilite des études indépendantes portant sur la rapidité de l'accès au financement
- Les bailleurs bi- et multilatéraux approuvent les principes de l'adaptation au niveau local et les appliquent à leurs investissements, politiques et stratégies
- Les bailleurs de fonds bi- et multilatéraux accroissent leur transparence, harmonisent les procédures d'accréditation et d'approbation et augmentent les flux financiers destinés au niveau local, y compris dans les contextes difficiles d'accès, tout en fixant des délais pour réduire le délai entre le dépôt de la demande et le déblocage des fonds.

Chronologie des décisions et moments clés



Ampleur et composition du financement climatique : les innovations

Pourquoi ? L'écart entre les besoins d'adaptation des pays en développement vulnérables au climat et les financements disponibles se chiffre en milliards. Pour le financement de la transition climatique (objectifs de température de l'Accord de Paris), cet écart représente des milliers de milliards. Trop de financements d'adaptation sont fournis sous forme de prêts, ce qui alourdit le fardeau de la dette des pays vulnérables au climat ; les ressources pour faire face aux pertes et dommages sont donc limitées. En respectant les engagements financiers existants et en faisant évoluer la quantité et les sources de financement disponibles (y compris auprès du secteur privé), les flux de financement pourraient mieux cadrer avec les besoins, améliorer la prévisibilité du financement et dégager de nouvelles ressources pour faire face aux impacts, pertes et dommages.



Les mesures recommandées pour un changement transformationnel

- Les bailleurs de fonds bi- et multilatéraux doublent le financement de l'adaptation, sur la base d'un plan solide et de rapports de suivi transparents
- Les bailleurs de fonds bi- et multilatéraux conviennent et mettent en œuvre un cadre de reporting cohérent afin d'améliorer la transparence des flux financiers
- Le groupe de travail sur l'accès au financement collabore avec ses partenaires pour améliorer la qualité et la transparence du suivi du financement climatique
- Tous les bailleurs de fonds améliorent la durée et la prévisibilité de leurs engagements financiers
- Les experts en investissement soutiennent l'élaboration de plans d'investissement nationaux et régionaux, le but étant de faciliter l'investissement collectif, de raccourcir les délais de déblocage et de réduire les coûts d'investissement et de mise en place
- Les bailleurs de fonds investissent dans des plateformes régionales pour permettre des financements mixtes et des approches fondées sur des garanties pour les emprunts directs du secteur privé et d'autres formes d'emprunts non souverains
- Inciter à l'innovation en matière de mécanismes de financement, identifier ou créer de nouvelles sources de financement collaboratif pour s'attaquer aux pertes et dommages.

Chronologie des décisions et moments clés

